MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Thècle

Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité de Sainte-Thècle Date du scrutin : 3 mars 2024

Par cet avis public, Valérie Fiset, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de conseiller ou conseillère au siège #2

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 19 janvier 2023 au 2 février 2024 :

Horaire		
Lundi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mardi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mercredi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Jeudi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Vendredi	De 8h30 à 12h00	De 13h00 à 16h30

Attention : le vendredi 2 février 2024, le bureau sera ouvert de 8 h 30 à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche le 3 mars 2024, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche le 25 février 2024, de 12 h à 20 h**

SMC-1 (22-03)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité:**

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente ou au président d'élection au plus tard le 20 février 2024.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 21 février 2024.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 26 février 2024, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 1er mars 2024 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Mélanie Prince

6. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) : Madame Mélanie Prince

7. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection : Madame Valérie Fiset
Adresse : 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
Téléphone : 418-289-2070 poste 1

Adjointe ou adjoint
Adresse : 301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0
Téléphone : 418-289-2070 poste 2

Signature

Donné à Sainte-Thècle le 20 novembre 2023.

Valérie Fiset
_____
Présidente d'élection